

DAVID KREMER

Professeur des Universités
Université Paris Descartes

David Kremer est professeur des Universités en Histoire du droit et des institutions à l'Université Paris Descartes. Il a soutenu une thèse de doctorat d'histoire du droit sur le *Ius latinum*, processus d'assimilation progressif dans la citoyenneté romaine. Agrégé des Facultés de droit, il enseigne depuis 2013 à l'Université Paris Descartes. Il est membre de l'Institut d'Histoire du Droit (EA 2515) dont les travaux portent principalement sur l'histoire de la pensée juridique autour de cinq axes : l'analyse des fondements romains de la pensée juridique, l'enseignement du droit, l'exploration de la littérature et de la doctrine juridique, l'analyse de la genèse et de la transmission des concepts juridiques et l'étude des auteurs. Il est l'initiateur du cycle de conférences de droit romain de l'Université Paris Descartes dans lequel interviennent chaque année des chercheurs français et étrangers. Président de la Section d'Histoire du droit de l'Université Paris Descartes, il a été membre du Jury du concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement des Professeurs des Universités en Histoire du droit (2015-2016). Outre sa participation aux travaux de l'Institut d'Histoire du Droit, David Kremer est membre du Comité scientifique de la *Revue historique de droit français et étranger*, collabore au projet européen REDHIS – *Rediscovering the hidden structure. A New appreciation of Juristic Texts and Patterns of thought in Late Antiquity*, coordonné par l'Université de Pavie et intervient également dans le cadre du Curriculum de droit romain et des droits de l'Antiquité de l'Université de Milan. Il est actuellement Délégué Scientifique pour le Droit au Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Principales publications

Ouvrages :

- M. Humbert, D. Kremer, *Institutions politiques et sociales de l'Antiquité*, 11e édition, Dalloz, Paris 2014, 604 pages
- E. Gojosso, D. Kremer, A. Vergne (dir.), *Les colonies. Approches juridiques et institutionnelles de la colonisation de la Rome antique à nos jours*. LGDJ, Paris 2014, 597 pages
- E. Chevreau, D. Kremer, A. Laquerrière-Lacroix (ed.), *Carmina iuris. Mélanges en l'honneur de M. Humbert*, De Boccard, Paris 2012, XX-888 pages
- D. Kremer, *Ius Latinum. Le concept de droit latin sous la République et l'Empire*, De Boccard, Paris 2007, XII-272 p., 8 plans

Articles :

- D. Kremer, « À propos d'une tentative récente de déconstruction des privilèges latins et en particulier du *ius migrandi* », in *Athenaeum* 2014, 226-238
- D. Kremer, « Colonisation latine et romanisation de l'Italie », in E. Gojosso, D. Kremer, A. Vergne (dir.), *Les colonies. Approches juridiques et institutionnelles de la colonisation de la Rome antique à nos jours*, LGDJ, 2014, 77-9

- D. Kremer, « Un conflit de propriété à Ostie au milieu du I^e siècle de n.è. Nouvelles considérations sur la supposée fondation funéraire de Iunia Libertas », in IVRA 2013, 25-45
- D. Kremer, « Originalité de la notion de maleficium », in E. Chevreau, D. Kremer, A. Lacroix-Laquerrière (éd.), *Carmina iuris. Mélanges en l'honneur de M. Humbert*, De Boccard, Paris 2012, 419-436.
- D. Kremer, « Province sans province. À propos de la provincia sous la République romaine », in E. Gojoso, A. Vergne (dir.), *La province. Circonscrire et administrer le territoire de la République romaine à nos jours*, Paris LGDJ/Université de Poitiers, 2010, 3-22
- D. Kremer, « Il censo nelle colonie latine prima della guerra sociale », in *Gli Statuti Municipali*, a cura di L. Capogrossi Colognesi, E. Gabba, Iuss Press, Pavia 2006, 627-645
- D. Kremer, « Trattato internazionale e legge delle Dodici Tavole », in *Le Dodici Tavole. Dai Decemviri agli Umanisti*, a cura di M. Humbert, Iuss Press, Pavia 2005, 191-207.